

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHÉNOMÈNES
AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

Toulouse, le 09/07/2010
DCT/DA/2011.0004268

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

[CHANGE]

CHANGE (72) 12.11.2009

1 – CONTEXTE

Le 03 décembre 2009, le GEIPAN est informé par un courrier électronique de l'observation par un témoin unique T1 d'un PAN le 12/11/2009 dans la Sarthe (72). A ce courrier est joint le questionnaire d'observation du GEIPAN disponible sur le site internet du GEIPAN. Ce questionnaire est très bien rempli et comporte un nombre de détails précis important.

Le 04 décembre, le GEIPAN invite le témoin principal T1 à effectuer une déposition en gendarmerie. Dans l'attente de réception du procès verbal de gendarmerie, les premiers éléments de l'enquête sont produits par le GEIPAN : cartographie des lieux de l'observation avec reconstitution de la direction d'observation du PAN, plan de la ville ...

2- DESCRIPTION DU CAS

« Le jeudi 12 novembre 2009, je me suis levée vers 4 h 00 pour allaiter mon bébé de 3 mois et demi. Au bout d'une demi-heure je l'ai remis au lit et ai essayé de me recoucher de mon côté.

Ne trouvant pas le sommeil, j'ai décidé de me lever vers 5 h 09 et de me rendre dans le « bureau » de notre appartement, afin d'allumer notre ordinateur et de « surfer » sur le net. Mon mari dormait profondément et je n'ai pas voulu le réveiller.

Lorsque je suis arrivée dans la pièce, celle-ci était éclairée par une forte lueur : j'ai tout d'abord pensé qu'il s'agissait de la pleine lune, bien que la clarté fût plutôt orangée. Puis, j'ai réalisé que la « lumière » provenait du côté de nos nouveaux voisins.

J'ai été étonnée par l'intensité de cette lumière : je suis donc allée à la fenêtre de notre « bureau », afin de comprendre ce qui se passait à l'extérieur. J'ai alors été très surprise de constater que la « lumière » ne provenait

pas de chez eux, mais semblait flotter dans le ciel, dans l'alignement des pylônes électriques traversant la ville de CHANGE.

J'ai donc ouvert la fenêtre de notre appartement, afin de voir s'il s'agissait d'un avion ; je me suis fait la réflexion que l'appareil volait drôlement bas et qu'il semblait plutôt important. Au lieu d'apercevoir un avion, comme je m'y attendais, j'ai aperçu un objet de forme ovale, muni de 5 à 6 « feux » oranges faisant penser à des sortes de « phares ». Celui-ci était en position stationnaire au-dessus de la ligne d'horizon (cimes de gros arbres) et n'émettait aucun bruit. L'observation a duré environ 20 secondes, puis l'objet a disparu derrière la cime d'arbres, comme s'il se posait.

Ce qui m'a le plus impressionné dans cette observation, c'est l'intensité de la lumière émise, qui me permettait de voir parfaitement l'alignement de pylônes électriques, ainsi que le silence de l'objet.

Dès que je n'ai plus aperçu l'objet, je suis allée directement de notre chambre réveiller mon mari et lui faire part de ce dont j'avais été témoin. J'espérais qu'il pourrait lui-même constater le phénomène, si jamais l'objet réapparaissait dans le ciel.

Nous avons observé pendant près de trois quarts d'heure dans direction où le phénomène avait eu lieu, mais hélas sans succès.

Je ne sais toujours pas ce que j'ai vu, mais je suis convaincue qu'il ne s'agissait ni d'un avion, ni d'un hélicoptère. »



Figure 1 : reconstitution par le témoin de l'observation (il faisait nuit contrairement à la photographie prise). Les pylônes électriques étaient éclairés par les lumières émises par l'objet.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Le GEIPAN établit les premières cartographies de restitution de la direction de l'observation. Le témoin ne souhaitant pas être identifié par les habitants de Changé, la position précise du témoin au moment de l'observation n'est pas mentionnée.



Figure 2 : reconstitution de la direction d'observation du PAN par le GEIPAN



Figure 3 : plan des infrastructures communales de CHANGE

Le 10 juin 2010, en l'absence de réception du PV de gendarmerie, le GEIPAN relance le témoin pour une déposition en Gendarmerie rendue 'difficile' étant donné le laps de temps écoulé depuis l'observation.

Le 15 juin 2010, le GEIPAN décide de mandater un IPN local pour prendre contact avec le témoin et amener des compléments d'enquête. Le principe de rencontre du témoin T1 avec l'IPN est accepté par le témoin, à condition que cette rencontre soit effectuée avant la fin du mois d'août (date de déménagement de la famille de T1).

Des compléments d'enquête sont rapidement établis par l'IPN qui fournit le 09 juillet 2010 un court rapport et des conclusions au GEIPAN.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Sur la base de la lecture du questionnaire reçu et des premières cartes établies par le GEIPAN, plusieurs hypothèses préliminaires sont possibles :

- activités au niveau de la déchetterie (enlèvement de bennes, ...),
- travaux de maintenance sur ligne haute tension EDF,
- phénomène plus éloigné que ligne EDF HT (au niveau de l'autoroute plus loin, ...).

Finalement, les compléments d'enquête apportés par l'IPN mandaté et notamment les travaux effectués en novembre 2009 sur le pylône EDF dans la direction de l'observation avec à proximité un ballon militaire avec un éclairage puissant permettent de trouver une explication rationnelle à cette observation, de conclure l'enquête et classer le cas.

5- CONCLUSION

Ce cas, qui au départ semblait présenter un certain niveau d'étrangeté, est probablement expliqué par l'observation d'un ballon utilisé par les militaires, ballon qui était « puissamment » éclairé au moment de l'observation.

ANNEXE (S)

Questionnaire de l'observation

Photos témoin

Rapport IPN